

LU POUR VOUS

Avez-vous lu le dernier livre d'A. Lambert ?

En octobre dernier, Alain Lambert a publié "Déficits publics, la démocratie en danger" aux Editions Armand Colin. Un ouvrage dans lequel notre ancien président du CSN ne mâche pas ses mots⁽¹⁾...



Seul Alain Lambert peut affirmer, en toute crédibilité, des propos aussi clairs, parfois violents mais jamais excessifs. Voici ce que l'on peut lire dans son dernier ouvrage.

"Si l'on tient compte de l'ensemble des engagements, la dette de l'Etat français s'élève à près de 3 000 milliards d'euros (...). C'est scandaleux quand elle s'accumule pour payer les soins ou les consommations courantes en services publics des générations précédentes, lesquelles laisseront le soin à leurs enfants de régler l'ardoise (...). La France est le seul pays du G7 à n'avoir jamais équilibré les comptes de ses administrations publiques depuis 1980 (...). La droite ni la gauche n'ont fait de la réduction des déficits publics et de remboursement de la dette une priorité politique (...). L'investigation névrotique sur la responsabilité du passé sera toujours moins fructueuse que la recherche inlassable d'un consensus pour ouvrir collectivement des voies de redressement (...). La vulnérabilité de la France, c'est son addiction à la dépense publique (...). Depuis 1998, les dépenses ont principalement augmenté dans le secteur social. L'aggravation du



déficit structurel correspond au refus de la société française de configurer son État-providence à la dimension de ses ressources (...). Dans un pays aussi immature que la France, les ministères et les ministres sont d'un égoïsme sans nom et se moquent totalement du sort du pays (...). Aucune démocratie n'a inventé une monarchie républicaine aussi absolue (...). L'évolution appelle maintenant à la fondation d'une 6e République (...). Car n'y a-t-il pas une sorte de "vichysme" à ne pas prendre ses responsabilités en matière de



finances publiques et à se résigner à la perte de contrôle de la liberté du pays ? L'instauration d'un régime de sanction qu'appellent l'état dégradé de nos finances et le relâchement de nos mœurs en la matière est d'autant plus urgente que la transparence véritable des comptes publics tarde (...). La France étouffe sous un déluge de textes qui programment son asphyxie en attendant l'infarctus mortel (...). Le changement doit être érigé en principe, sans quoi le corps politique persévèrera dans sa médiocrité rampante et l'administration dans sa bureaucratisation triomphante...".

Une chose est sûre ! Notre ancien président du Conseil supérieur du notariat n'est pas un politicien du genre de ceux prêts à tout pour se faire réélire ! Ancien ministre du Budget, actuellement président du Conseil

général de l'Orne, Alain Lambert est celui qui, avec Didier Migaud, actuel président de la Cour des comptes, a fait adopter par le Parlement la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Tous ceux qui l'ont rencontré ne peuvent qu'avoir été impressionnés par sa puissance de travail, sa clarté d'esprit, sa détermination, sa modestie, en ce sens qu'il n'a pas oublié ses origines simples dont il s'est extrait en ne comptant que sur lui-même. Tout citoyen, et a fortiori tout notaire responsable, se doit de lire son dernier ouvrage. Bonne lecture !

Jean-Paul Gayot
jpgayot@notariat2000.com

¹ Lire également l'entretien que l'ancien président du CSN a accordé au journal La Tribune du 17/12/2013